

Attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une action « Accompagnement à la création/reprise d'entreprise »

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF en vue de suivre une action de formation dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprise, mentionnée à l'article 1 du Décret n° 2018-1338 du 28 décembre 2018 relatif aux formations éligibles au titre du compte personnel de formation.

Merci d'indiquer dans quel cas vous vous trouvez :

- Création d'entreprise
- Reprise d'entreprise

Pouvez-vous exposer en quelques lignes votre projet professionnel et dans quelle mesure l'action demandée s'y inscrit :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e) M. / Mme

.....

domicilié(e) à

.....
.....

certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans le présent document.

A

Le

Signature :

L'attestation doit être conservée par l'organisme de formation. Elle peut être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.